

Diplôme Universitaire de Soins Infirmiers en situation de Catastrophe

Année universitaire 2009/2010

Pôle Urgence SAMU SMUR
Direction des soins Infirmiers du CHU de Nice
SSSM du SDIS06

Responsable de l'enseignement : Professeur J. Levraut, Médecin Colonel J. Barberis

Coordination : Dr N. Galiano

Comité pédagogique : Dr N. Galiano, médecin Lieutenant Colonel M. Sanchez, cadre de santé J.C. Aymard, infirmier chef S. Lupi,

OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

Permettre aux cadres infirmiers et aux infirmiers de s'intégrer dans une organisation de secours en situation de catastrophe

Validation de l'AFGSU spécialisée par le CESU 06

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Infirmier français, ou étranger avec pratique courante de la langue française
Etre titulaire du DE d'infirmier anesthésiste, du Diplôme Universitaire de Soins Infirmiers d'Urgence ou d'Oxylogie, ou justifier d'une expérience pratique en service d'urgence ou SMUR.

20 places disponibles, sélection sur dossier

Dossier de candidature : Acte de candidature (à télécharger sur <http://www.samu06.org>)

Curriculum Vitae

Lettre de motivation

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport

Dépôt de candidature et renseignements : Secrétariat du SAMU 06, hôpital St Roch
5 rue Pierre Dévoluy 06006 NICE cedex
Tel : 04 92 03 36 04 Fax : 04 92 03 38 30

Date limite de dépôt le 30 septembre 2009

Inscription Universitaire : après sélection de la candidature (information par courrier)

Faculté de Médecine, scolarité du 3^e cycle, Avenue de Vallombrose 06300 NICE

Date limite : 30 octobre 2009

Frais d'inscription: environ 540 euros à préciser lors de l'inscription (peuvent être pris en charge au titre de la formation continue)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

Formation théorique : 48 heures (généralités, notions de stratégie, de logistique, tactique et de technique)

Formation pratique : 16 heures dont un exercice sur le terrain

Visites de sites : 8 heures

Sur Nice, dates : Du 25 au 29 janvier 2010 de 8h00 à 18h00
Du 29 mars au 2 avril 2010 de 8h00 à 18h00

VALIDATION

présence aux cours, validation écrite, évaluation pratique lors de l'exercice

